

Cent soixante-cinquième session du Conseil

Point 8.2 – Rapport de la vingt-cinquième session du Comité des forêts (5-9 octobre 2020)

La vingt-cinquième session du Comité des forêts s'est tenue du 5 au 9 octobre 2020 sur le thème «Les forêts et la Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable: des solutions pour le changement climatique, la biodiversité et les personnes». Le Comité des forêts s'est penché sur les moyens par lesquels le secteur forestier peut contribuer à la Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et aux efforts de relèvement au lendemain de la pandémie de covid-19, en particulier aux solutions relatives au changement climatique, à la biodiversité et aux populations.

La session a été organisée à distance en raison de la pandémie de covid-19. Y ont participé plus de 730 délégués issus de 112 États Membres et d'une organisation Membre, ainsi que 18 représentants d'organismes des Nations Unies et observateurs.

Le Rapport de la vingt-cinquième session du Comité des forêts a été présenté au Conseil dans le document portant la cote C 2021/24.

L'ordre du jour de la session a été élaboré sur la base des recommandations des six commissions régionales des forêts, en collaboration avec les comités techniques de la FAO, et s'articulait autour de 14 points. Y figuraient le thème biennal pour 2020-2021 ainsi que les demandes formulées par le Conseil à l'intention des comités techniques, à sa cent-soixante-quatrième session.

Les principaux points à l'ordre du jour visaient l'étude de rapports sur la situation des forêts du monde en 2020 et l'examen de questions d'importance mondiale, notamment le changement climatique, la biodiversité, la santé, ainsi que les effets de la covid-19 et les interventions menées en vue d'y remédier. Les débats étaient également consacrés à la transformation des systèmes alimentaires en lien avec les forêts, notamment l'arrêt de la déforestation, l'exploitation durable des ressources forestières, les décennies des Nations Unies consacrées à l'agriculture familiale et à la restauration des écosystèmes, et le rôle que jouent les forêts dans la nutrition. Le Comité des forêts s'est également penché sur les rapports avec les organes statutaires, les progrès accomplis, notamment les travaux menés par la FAO dans le cadre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, le Congrès forestier mondial (CFM) 2021, et les orientations stratégiques de l'Organisation, notamment l'inclusion des forêts dans le Cadre stratégique révisé.

S'agissant des rapports sur la situation des forêts du monde, le Comité s'est félicité des éditions 2020 des rapports intitulés: «La situation des forêts du monde» et «Évaluation des ressources forestières mondiales». Il a demandé à la FAO de continuer à produire un rapport d'évaluation des ressources forestières mondiales tous les cinq ans, d'élaborer un processus souple d'établissement de rapports d'évaluation des ressources forestières mondiales qui rende possible l'actualisation volontaire des indicateurs essentiels, à la discrétion des Membres, de poursuivre l'élaboration d'orientations et d'outils en vue de l'établissement de rapports plus uniformes, d'analyser les indicateurs liés à la régénération des forêts, d'approfondir la mise au point de l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux et l'analyse de la progression de ces indicateurs, et de promouvoir les nouvelles technologies et l'innovation numérique.

En ce qui concerne le point de l'ordre du jour ayant trait aux forêts et à la biodiversité, le Comité a noté les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à la biodiversité et a examiné le projet de plan d'action. Il a recommandé que soit mis en place un processus de consultation visant à élaborer la version finale du projet de plan d'action et qu'une place plus importante soit accordée aux forêts dans les activités menées par la FAO en vue d'intégrer la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture. Il a demandé à la FAO de procéder à un examen de l'intégration de la

biodiversité dans le secteur forestier, de promouvoir les bonnes pratiques et de lui rendre compte des progrès réalisés en la matière à sa prochaine session. Il a demandé à la FAO de renforcer les actions en faveur de la gestion durable des espèces sauvages tout au long de la chaîne de valeur du gibier ainsi que l'adoption de mesures visant à réduire autant que possible le risque de zoonoses, notamment en appliquant l'approche «Un monde, une santé», et de réfléchir à une initiative destinée à intégrer la biodiversité dans les systèmes alimentaires.

En ce qui concerne les forêts et le changement climatique, le Comité a noté qu'il convenait d'intensifier les actions visant à mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts, et de renforcer les activités menées par la FAO dans les domaines du boisement, du reboisement et de la régénération des forêts, à tous les niveaux. Il a demandé à la FAO d'épauler les Membres, à leur demande, pour les nombreuses questions connexes et de renforcer la collaboration avec le secteur privé. Le Comité a également demandé de faciliter le dialogue visant à mobiliser des financements de l'action climatique en faveur des forêts et de renforcer le rôle que joue le secteur privé dans la lutte contre les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts tout en contribuant à la création d'emplois et à la résilience des moyens d'existence. Il a demandé à la FAO de faire mieux comprendre les conséquences de la déforestation et du changement climatique, notamment le risque de propagation des zoonoses, et de renforcer les activités d'établissement de normes sur la santé des végétaux.

S'agissant du point de l'ordre du jour ayant trait à la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires en mettant un terme à la déforestation et en promouvant la production et la consommation durables des produits forestiers, le Comité a demandé à la FAO d'intégrer les forêts dans ses travaux sur les systèmes alimentaires, en favorisant les synergies et en opérant des compromis entre les forêts et l'agriculture dans les initiatives et les projets, notamment l'Initiative Main dans la main et les mesures de redressement dans le contexte de la covid-19. Il a demandé à la FAO de renforcer les travaux intersectoriels ayant trait au boisement, au reboisement et à la régénération des forêts en contribuant aux efforts déployés par l'ensemble du système des Nations Unies pour faire reculer la déforestation, et de prendre en compte les questions liées aux forêts dans les préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui doit se tenir en 2021. Il a également demandé à la FAO de collaborer avec les parties prenantes et les initiatives visant à mettre un terme à la déforestation et à promouvoir des filières de produits et de systèmes alimentaires forestiers et agricoles qui soient licites et durables, ainsi que d'améliorer la coordination entre le Comité des forêts et le Comité de l'agriculture.

Le Comité a félicité la FAO d'être l'un des chefs de file des deux décennies des Nations Unies consacrées à l'agriculture familiale et à la restauration des écosystèmes et lui a demandé d'assurer une coordination étroite entre ces événements, de reconnaître comme il convient le rôle de premier plan joué par la FAO dans la restauration des écosystèmes et de renforcer la collaboration avec le secteur privé ainsi que l'appui apporté par l'intermédiaire du Mécanisme forêts et paysans.

Le Comité s'est adressé aux Membres en ce qui concerne les points de l'ordre du jour ci-dessus et les a invités, entre autres, à:

- renforcer l'intégration de la biodiversité dans le secteur forestier ainsi que sa conservation et son utilisation durable, et à soumettre des rapports nationaux en vue de l'établissement du prochain rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde;
- réfléchir à la manière dont ils pourraient mettre davantage en avant le rôle des forêts et l'utilisation du bois dans les mesures en vigueur concernant le climat, y compris dans les contributions déterminées au plan national, et renforcer les systèmes de gestion afin de faire face à des problèmes tels que les feux de forêt, les risques de catastrophe, les ravageurs et les maladies, qui peuvent être aggravés par le changement climatique;

- de promouvoir la coordination des politiques et d'harmoniser les mesures publiques d'incitation en vue de mettre un terme à la déforestation, conformément aux législations nationales en vigueur, et de promouvoir la production, la consommation et les systèmes alimentaires durables;
- de soutenir la mise en œuvre des décennies des Nations Unies pour l'agriculture familiale et pour la restauration des écosystèmes;
- d'incorporer les priorités concernant les forêts aux mesures de redressement et à l'appui apporté au lendemain de la pandémie de covid-19.

Le Comité des forêts a pris note des décisions et des recommandations des organes de la FAO l'intéressant et a demandé à la FAO d'examiner les résultats des changements structurels et les effets de ces changements sur les activités de la FAO liées aux forêts (annexe I du document CL164/3) en vue de sa vingt-sixième session, en soulignant qu'il fallait que les questions liées aux forêts restent visibles et que la FAO conserve des capacités solides et utiles en la matière.

Le Comité a examiné le Cadre de référence de la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques et a demandé à la FAO d'y inclure les questions liées à l'utilisation des technologies numériques dans le cadre de la planification de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et des activités forestières, de même que les impacts de ces technologies.

Le Comité des forêts s'est félicité des rapports sur l'état d'avancement des activités menées par la FAO au titre de ses principaux programmes ayant trait aux forêts et dans le cadre des organes statutaires traitant de questions forestières. Il a demandé à la FAO de renforcer les travaux intersectoriels, tout en encourageant l'établissement de liens plus étroits entre les programmes et les principaux projets et en continuant à renforcer le rôle de chef de file du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) dans le cadre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts.

Concernant le dialogue avec les organes statutaires, le Comité des forêts a insisté sur l'importance des commissions régionales des forêts et a demandé à la FAO de s'entretenir avec ces commissions afin de faciliter leurs dialogues sur les politiques et leurs échanges de vues techniques. Il a également invité la FAO à étudier les voies possibles pour établir un lien plus étroit entre les travaux de ces organes statutaires et ceux du Comité des forêts.

Le Comité a pris note du projet de Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition et a fourni des orientations au sujet de la Stratégie sous l'angle de la foresterie.

Le Comité des forêts a examiné et a adopté le Programme de travail pluriannuel 2020-2023, en notant la nécessité de tenir compte des nouvelles réalités de l'après covid-19 et de renforcer les activités menées par la FAO dans le domaine des forêts, aux fins de la concrétisation des ODD.

Le Comité des forêts s'est félicité du rapport sur l'état d'avancement des préparatifs en vue du quinzième Congrès forestier mondial et a demandé à la FAO d'aligner les débats du Congrès sur les programmes d'actions ayant trait à la covid-19 et aux ODD et de lui présenter les conclusions du Congrès à sa vingt-sixième session.

S'agissant des travaux menés par la FAO sur les forêts au titre du Cadre stratégique révisé, le Comité des forêts s'est félicité des réalisations dans ce domaine. Il a demandé à la FAO de continuer à accorder la priorité aux activités normatives et techniques et de mettre l'accent sur les données, tout en aidant les Membres dans les efforts que ceux-ci consentent pour mettre un terme à la déforestation, régénérer les écosystèmes forestiers et promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières. Il a demandé à la FAO de veiller à ce que le nouveau Cadre stratégique de l'Organisation reflète correctement

les questions liées aux forêts et le rôle de chef de file que joue la FAO pour ces questions au sein du système des Nations Unies.

Le Comité a adopté le rapport de sa vingt-cinquième session, par consensus. Sont ainsi résumées dans les paragraphes précédents les principales conclusions du rapport de la vingt-cinquième session du Comité des forêts, qui figure dans le document du Conseil portant la cote C 2021/24.

M. León Jorge Castaños, Président du Comité des forêts